

**F511**

## Droit de la construction

Marchés publics, marchés privés

### Relations contractuelles en géotechnique

#### Gérer le risque ou le contentieux géotechnique d'un point de vue contractuel

Les désordres liés aux sols et fondations sont la conséquence d'une étude de sol insuffisante, d'une mauvaise interprétation ou d'exécution des travaux. Savoir appréhender les contextes technique et juridique d'un contentieux géotechnique entre les différentes parties : le maître d'ouvrage, le bureau de géotechnique, le maître d'œuvre, l'entreprise de travaux.

#### Tarifs

Prix 2019  
700€ Prix H.T.

#### Dates

1 jour

#### St Rémy-Lès-Chevreuse ou Paris

- 04/07/2019
- 26/09/2019

### Objectifs

- **Gérer** le risque géotechnique d'un point de vue contractuel.
- **Anticiper** les mises en cause et gérer un dossier sinistre.

### Programme

#### Principales sources de sinistres dues au sol

- Reconnaissance des sols insuffisante
- Mauvaises interprétations des résultats des essais
- Eau, vides, glissement

#### Missions d'ingénierie géotechnique

- Missions d'études géotechniques (G1 à G5)
- Contenu et enchaînement des missions aux différentes phases du projet

#### Appréhender le cadre contractuel

- Marchés publics, ordonnance juin 2005, marchés privés

#### Organisation du maître d'ouvrage public

- En direct, intervention d'un mandataire, intervention d'un conducteur d'opération

### **Obligations du maître d'ouvrage public**

- Loi Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP)
- Code des marchés publics

### **Maîtrise d'œuvre en marché public**

- Éléments de mission Loi MOP
- Articulation avec la mission géotechnique
- Problématique lorsque scission des missions géotechniques et des missions de maître d'œuvre en phase élaboration du projet et en phase Direction de l'Exécution des Travaux

### **Intervention du bureau de contrôle**

- Articulation avec la maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase exécution

### **Intervention d'un bureau d'études hors marché de maîtrise d'œuvre**

- Cas de figure d'intervention d'un « tiers » pour des missions géotechniques

### **Entreprises**

- Articulation avec les missions G3 et G4

### **Assurances**

- Différents types de responsabilités : Responsabilité Civile (RC), décennale, contractuelle
- Pilotage d'un dossier sinistre : en amiable et en judiciaire

---

## **Pédagogie**

Alternance d'apports juridiques, d'échanges et d'études de cas.

## **Pré-requis**

Aucun pré-requis

## **Public(s) concerné(s)**

- Chefs de projet et responsables des maîtres d'ouvrage publics et privés, des maîtres d'œuvre et des entreprises
- Responsables des sociétés de géotechnique

---

Cette formation est disponible en Intra.